

**Procès-verbal de l'assemblée générale du
30 septembre 2017, 20h00
Les Econduits**

Présents : Eric Haldimann (président), Micaël Haldenwang, Roger Jeanneret, Laurence Schaffner, Basset Corine, Basset Jean-Luc, Pauline Maire, Vanessa Bilat, Michel Mamin, Véronique Mamin, Jean Menoud, Claude Rufini, André Veuve, Carole Flück, Linette Steiner, Josette Monnet, Christine Jordi

Excusés : Pierre Dolder, Sylvia Stähli, Anaële Simon, Andrée von Wyss, Daniel Prisi, Marie Wermeille

1. Accueil

Le président ouvre la séance à 19h et remercie Corine et Jean-Luc Basset pour son accueil dans la loge du gîte des Econduits. La famille Basset est prestataire sur le tronçon 2 et cet endroit permet d'y passer une ou plusieurs nuits dans une ferme typiquement neuchâtoise.

Le président propose que tout le monde se tutoie dans l'assemblée. Cette pratique est courante dans le milieu des randonneurs.

L'ordre du jour ne suscite pas de remarque et est accepté.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2016

La lecture du procès-verbal, qui était téléchargeable sur le site www.aren.ch, n'est pas demandée. Ne suscitant pas de remarques, celui-ci est adopté.

3. Rapport du président

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

C'est avec plaisir que je vous présente mon rapport pour cette année 2017.

Le 29 juin dernier s'est déroulée l'inauguration du 1^{er} tronçon du réseau équestre Neuchâtois au Petit Sommartel où une bonne cinquantaine de personnes ont répondu à notre invitation. Malgré le temps maussade et le début des vacances scolaires, on peut considérer que cette organisation a eu le succès qu'elle méritait.

A la suite de cette inauguration, des contacts ont été pris et des séances organisées avec l'AREC (Réseau équestre Chasseral) et l'AREF (Réseau équestre des Franches-Montagnes) pour définir concrètement les jonctions de nos tronçons 3 et 4 avec les leurs.

Pour la jonction de Renan et le tracé passant par la Gentiane (lieu de l'AG 2016), Derrière Pertuis, Le Paquier et Lignièrès, cette portion de notre tronçon 3 initial sera prise en considération dans le cadre du projet Marguerite du Parc Chasseral pour le compte de l'AREC. Les portails et le balisage de ce tronçon seront financièrement pris en charge par l'association Marguerite.

Nous avons trouvé un nouveau procédé pour afficher et imprimer une carte avec les tracés de l'AREN sur fond cartographique au 1 :25'000. Laurence donnera quelques infos à ce sujet dans le point 9. Réseau-état actuel.

Ne souhaitant pas revenir sur tous les éléments déjà cités dans mon rapport pour l'inauguration du premier tronçon (qui se trouve en annexe), je tiens à vous remercier de votre attention et vous souhaite une excellente soirée en notre compagnie dans cette loge mise à disposition par Corine et Jean-Luc Basset. Je les remercie d'ailleurs pour leur accueil.

4. Rapport du caissier

M. Haldenwang commente les comptes 2016, dont le détail figure sur le document annexé.

Les cotisations ont légèrement diminué (220.-frs) depuis 2015. De nouveaux membres se sont inscrits, d'autres n'ont pas payé leur cotisation.

Les dons s'élèvent à 30'000 frs (Association Centre-Jura 10'000.-, Loterie romande 20'000.- frs).

Les comptes de l'AREN sont bouclés avec un capital de 66'263.15 au 31.12.2016. Ce capital sera utilisé en 2017 pour l'achat et la pose de portails conformément aux devis signés fin 2016.

M. Haldenwang est remercié pour son travail.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Mme Josette Monnet donne rapport de la vérification des comptes.

Les comptes sont clairs et bien tenus. Les vérificateurs proposent de donner décharge au caissier. Le caissier est remercié.

Ce rapport est accepté par un lever de mains.

6. Nomination des vérificateurs de comptes

Mme Josette est libérée de sa fonction de vérificateur de comptes. Mme Anaëlle Simon est reconduite dans ses fonctions et Mme Vanessa Bilat devient vérificatrice de comptes, tandis que Mme Pauline Maire devient suppléante.

7. Admissions et démissions

Admissions : André Jeanneret, Véronique et Michel Mamin, Andrée von Wyss, Marie Lardon (ex Wermeille), Sylvia Stähli

Toutes ces personnes sont admises en tant que nouveaux membres, ainsi que Marie Lardon au comité.

Démissions : François Chédel, Valérie et Nils Henchoz, Caroline Suppan, Laurent Huegli

8. Montants des cotisations 2018

Le comité propose de maintenir les mêmes cotisations que l'an dernier et ceci pour 2018 également, à savoir :

- membre individuel CHF 50.-/an
- membre familial CHF 80.-/an
- membre prestataire CHF 100.-/an

La proposition est acceptée à l'unanimité. Il est possible de s'acquitter de sa cotisation à la fin de l'assemblée.

Pour 2018, les cotisations seront envoyées en même temps que la convocation à l'assemblée générale.

9. Réseau – état actuel

L'état d'avancement des tronçons a été mentionné dans le rapport du président.

Eric Haldimann rappelle aux prestataires d'aller contrôler leurs données sur les fiches prestataires. Les modifications sont à envoyer à l'adresse info@aren.ch.

Laurence Schaffner a développé un petit mode d'emploi pour pouvoir plus aisément utiliser les tracés de l'AREN en randonnée. Il s'agit de pouvoir importer les tracés validés dans un outil de cartographie en ligne, d'ajouter des tronçons selon les besoins et d'imprimer le tracé à l'échelle 25'000 au format A4. Cet assemblage permet ainsi de partir en randonnée et évite de devoir reporter manuellement le tracé sur une carte topographique. Le document et les explications seront mis prochainement en ligne sur le site internet de l'AREN.

10. Divers

Cette année, une nouvelle formule est proposée aux membres de l'AREN. Une randonnée à cheval est organisée afin de rejoindre le lieu de l'assemblée générale. Cinq cavaliers et quatre cavalières se sont retrouvés à la Grande Joux vers 10h. La journée s'est bien déroulée : découverte d'une partie du premier tronçon de l'AREN, essais de franchissement de portails, jolies galopades, repas copieux chez la famille Jeanneret à Ronde Chaux, petite mésaventure avec un troupeau de génisses sauteuses de fil (remises dans le bon parc par nos soins!), légère pluie en milieu d'après-midi et arrivée vers 17h au gîte des Econduits. Un grand merci aux participants !

Cette formule sera réorganisée les années suivantes dans la mesure du possible.

La séance est levée à 21h20 et est suivie d'un souper pizza au feu de bois offert par l'AREN. Les Econduits 30.09.2017– L. Schaffner

Annexes :

- Compte d'exploitation 2016 (avec comparatif 2015)
- Discours du président lors de l'inauguration

ANNEXE 1

Comptes d'exploitation 2016 (avec comparatif 2015)

	Comptes au 31.12.2016	Comptes au 31.12.2015
<u>Recettes</u>		
Cotisations	3690.-	3910.-
Sponsoring/dons	30000.-	59500.-
Recettes diverses	2000.-	4680.-
Résultat exercice perte	3153.85	-
<u>TOTAL</u>	<u>38843.85</u>	<u>68090.00</u>

Dépenses

Dépenses diverses	38843.85	10413.11
Résultat exercice bénéfice	-	57676.89
<u>TOTAL</u>	<u>38843.85</u>	<u>68090.00</u>

Bilan au 31.12.2016

	Actif	Passif
Caisse	1100.00	
Postfinance, CCP	64233.15	
Créances envers des tiers	930.00	
Capital		66263.15
<u>TOTAUX</u>	<u>66263.15</u>	<u>66263.15</u>

ANNEXE 2

Mesdames les conseillères Communales et Messieurs les Conseillers Communaux des Communes sur lesquelles passe le 1^{er} sentier du Réseau Equestre Neuchâtelois.

Monsieur le Président de Tourisme Neuchâtelois et Ancien Conseiller d'Etat.

Madame la représentante et Monsieur le représentant du Réseau Urbain Neuchâtelois.

Monsieur le représentant de l'Association Centre Jura.

Mesdames les représentante et Messieurs les représentants des services cantonaux concernés.

Monsieur le représentant de la Ville de Neuchâtel.

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture.

Mesdames et Messieurs les prestataires de l'Association du Réseau Equestre Neuchâtelois.

Mesdames les représentantes et Messieurs les représentants des diverses associations touristiques du canton de Neuchâtel.

Mesdames et Messieurs les propriétaires de terrain sur lesquelles des portails ont été installés.

Mesdames les généreuses et Messieurs les généreux donateurs qui ont fait des dons ou offert des portails.

Mesdames et Messieurs les futurs prestataires,

Mesdames et messieurs les journalistes,

Mesdames et Messieurs chers amis,

Aujourd'hui l'AREN Association Réseau Equestre Neuchâteloise vit une grande journée de fête placée sous le signe de la rencontre et de l'amitié.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier, Mesdames et Messieurs, de vous être déplacé si nombreux ici sur les hauteurs des Montagnes Neuchâteloise au lieu-dit le Petit Sommartel, magnifique site bien connu de beaucoup de touristes.

En effet, Il y a aujourd'hui plus de 10 ans que l'idée d'un réseau équestre avait été émise auprès des instances dirigeantes du Réseau Urbain Neuchâtelois. L'idée avait donc été retenue que les activités équestres possèdent leur fiche au niveau du Plan Directeur Cantonal Neuchâtelois.

C'est donc avec un très grand plaisir que nous inaugurons officiellement aujourd'hui et en votre compagnie, Mesdames et Messieurs, le 1^{er} tronçon équestre neuchâtelois qui relie les Geneveys-sur Coffrane au Montagnes-de-Travers en passant par Tête de Ran, le Mont Dar, la Corbatière, le Communal de la Sagne, le Grand-Sommartel, le Petit-Sommartel, la Petite-Joux, les Ponts-de-Martel, la Grande-Joux, La Rocheta, les Combes- Dernier, le Haut-des-Joux, Roumaillard et Rothel.

Ce 1^{er} sentier équestre, ainsi que tous les autres encore en consultations ou à venir, ont été dessiné à la suite d'un sondage dans le journal (Infovulg) de la Chambre d'Agriculture Neuchâteloise et qui demandait, en particulier au monde agricole, l'intérêt pour lui de développer une diversification dans les exploitations agricoles liée à l'accueil et l'hébergement des cavaliers randonneur et de leurs chevaux.

Ce 1^{er} sentier ou tronçon, est complètement équipé de portails larges ou de portails cavaliers automatiques appelé également barrière cavalière, qui facilite le passage des chevaux et de leurs cavaliers. Seul le Communal de la Sagne, sur sa partie ouest, possède encore un portail ou il faut descendre de cheval pour l'ouvrir. Ce site en transformation demande encore quelques réflexions.

Ce 1^{er} sentier a également été équipé d'un balisage, dit léger, comme nous l'avons toujours indiqué, nous avons toujours opté pour un balisage restreint, partant de l'idée que les randonneurs utilisent soit des cartes où ils ont préalablement dessiné leur tracé après avoir organisé leur voyage en visualisant la rubrique carte de notre site internet www.aren.ch ou en utilisant certaines applications avec leur mobile. Pour l'instant, nous avons balisé uniquement les endroits où nous pensions que les cavaliers pourraient avoir des hésitations ou se tromper de chemin. Toutefois, il est important de rappeler ici que nos sentiers restent des sentiers conseillés destinés à diriger confortablement les randonneurs qui ne connaissent pas la région. Ceci pour indiquer clairement que tous les autres cavaliers du canton notamment qui ont l'habitude d'emprunter d'autres chemins ont toujours la possibilité de le faire, rien ne change sauf que s'ils empruntent nos sentiers et surtout dans les montagnes neuchâtoises, ils auront plus besoin de descendre de cheval pour ouvrir les fils, ou les clés d'ar.

Pour cette opération (balisage), c'est M. Jean-Maurice Ducommun responsable du balisage pour Neuchâtel Rando qui nous a accompagnés dans cette opération. Il faut relever ici la bonne collaboration que nous avons eue avec lui et les bons conseils qu'il nous a transmis, car il faut savoir qu'aucune directive fédérale n'est en place concernant le balisage équestre et que c'est d'entente avec l'AREF et l'AREC que nous avons opté pour un matériel identique.

Née d'une volonté de promotion du tourisme équestre et du tourisme vert dans le canton de Neuchâtel, l'AREN est une association à but non lucratif visant à développer un réseau de randonnées équestre et d'hébergements sur le territoire neuchâtois. Le projet vise donc à proposer des itinéraires sous la forme de parcours équestres conseillés qui permettent aux cavaliers randonneurs, du canton ou d'ailleurs, de découvrir le territoire neuchâtois et de s'arrêter dans différents points d'intérêts et lieux de restauration et /ou d'hébergement. Dans les montagnes neuchâtoises, l'objectif principal est de faciliter les passages de clôtures, soit en rénovant ou remplaçant les portails existants, soit en installant des portails spécialement conçus pour les cavaliers (qui peuvent aussi être utilisés par les autres mobilités douces).

L'AREN participe au développement équestre de la région et permet de relier entre eux les autres réseaux équestre régionaux (AREF, AREC, ASRE et Grande traversée du Jura Français). L'association soutient l'essor croissant de la randonnée équestre et est devenue une entité reconnue par l'Etat de Neuchâtel pour le développement de cette mobilité douce.

Cette année et l'année prochaine sont des années phares très importantes pour l'AREN avec aujourd'hui l'inauguration de ce 1^{er} tronçon et ensuite la pose des portails sur les tronçons 2,3 et 4 si ceux-ci obtiennent les sanctions du SAT après d'intenses démarches auprès des propriétaires fonciers.

En parallèle à ces installations, la création du réseau de prestataires devrait s'intensifier tout comme l'intégration de ce produit dans la palette des offres de découvertes touristiques en terres neuchâtoises.

Afin de veiller à une bonne cohabitation entre randonneurs pédestres et cavaliers, Neuchâtel Rando a été consulté et apporte de précieux conseils à l'AREN. Neuchâtel Rando a demandé à l'AREN d'apporter des garanties, par exemple via la création d'un fonds destiné à contribuer financièrement à l'entretien du réseau pédestre dont sont chargées les communes, le passage des cavaliers entraînant des détériorations plus rapides que les promeneurs, l'AREN a sollicité le RUN pour approfondir cette idée et voir quelles dispositions doivent être prises afin que la poursuite du développement des itinéraires équestres dans le canton de Neuchâtel se fasse de manière harmonieuse.

Les membres de l'AREN ayant toujours trouvé les portails du constructeur jurassien trop chers, nous avons pris le temps d'imaginer, de tester, et finalement de faire construire un nouveau portail cavalier. M. Roger Jeanneret s'est chargé de cette analyse pour l'association et a finalement opté pour un portail décollant de tous les autres et qu'il a fait construire par un professionnel de l'équipement agricole possédant un atelier agricole à Môtiers et à la Brévine, Jeanneret Hydromécanique. Ces portails ont été livrés à l'AREN courant 2016 après avoir été galvanisés. Des socles en béton adaptés à ce modèle, également moins chers que les versions précédentes ont été commandés à M. Sébastien Menoud.

Durant l'année 2016 et début 2017 le comité à travailler sur trois autres tronçons du Réseau Equestre Neuchâtelois :

T2 : Val-de-Travers/ La Brévine- 94 km

T3 : haut du Val-de-Ruz/ les Convers (liaison avec l'AREF)-40 km

T4 : Le Locle/ les Brenets/la Chaux-de-Fonds-63 km

Ces itinéraires sont consultables sous la rubrique CARTE de notre site internet www.aren.ch

Les propriétaires des bienfonds et des chemins parcourus par ces itinéraires ont été contactés par écrit afin qu'ils donnent leur accord pour le passage des cavaliers randonneurs. Cela représente 1967 km de piste et 200 propriétaires. La recherche de tous ces propriétaires et leurs adresses est un travail de grande ampleur. Il va sans dire qu'il faut un certain temps et beaucoup d'énergie, car certains propriétaires s'y oppose, alors une visite de l'un des membres de l'AREN est nécessaire. Dans la plupart des cas, une explication de vive voix permet d'obtenir cet accord. Mais il arrive de faire face à des refus catégoriques, nécessitant ainsi une modification du tracé sur une plus ou moins longue distance. D'autres propriétaires sont alors à recontacter.

Le tronçon 2 reliant les Montagnes-de-Travers, la Brévine, la France, les Bayards, la Côte-aux-Fées et via le Val-de-Travers a subi plusieurs modifications dues aux refus de certains propriétaires de voir passer des chevaux sur leur propriété. En principe l'AREN va pouvoir déposer le dossier de ce deuxième tronçon au SAT très prochainement.

Pour le 3^{ème} tronçon reliant la Vue-des-Alpes à Renan/Be pour rejoindre le réseau de l'AREF et l'AREC (massif du Chasseral) en passant par la Gentiane, ainsi que chez Claude Rufini aux Convers, tous les propriétaires ont été contactés. Ce dossier pourra également être rapidement déposé au SAT.

L'AREN a entamé également des travaux concernant le 4^{ème} tronçon reliant Le Locle, les Brenets, La Chaux-de-Fonds, le Communal de la Sagne, la Cibourg, et également le réseau de l'AREF. A ce stade contact a été pris avec les propriétaires, on constate autour de la ville que les refus de voir passer des cavaliers devant chez soi est très important. Il faudra donc encore beaucoup de travail dans cet endroit pour réaliser notre objectif.

Dans l'idée de considérer avec les partenaires du projet leur offre (hébergement des cavaliers, des chevaux, restauration, autres), leur envie et besoins en promotion, un premier contact est pris et établi par l'AREN. Vous pouvez voir sur notre site internet tous nos prestataires et leur offre. Afin d'améliorer le suivi (statistique) concernant le nombre de passages de cavaliers, de chevaux, de nuitées, de repas une fois les itinéraires en place, un contact supplémentaire devra être établi. Pour l'heure, c'est un protocole d'entretien et une liste de contact à prendre que nous avons travaillé.

Lors d'un tronçon plus ou moins définitif, nous nous permettons de contacter différents prestataires touristiques afin de les informer de l'existence du réseau, tout en essayant d'envisager avec eux des lieux et moyens de promotion communs. Plusieurs informations ont d'ores et déjà été données de manière orale et dans divers milieux (concernant le Val-de-Travers et les Montagnes Neuchâtelaises : comités des régions Val-de-Travers et Centre-Jura, Table ronde touristique du Val-de-Travers, comité de l'Association Pays de l'Absinthe, membre de la CAPMN-commission d'animation et de promotion des Montagnes Neuchâtelaises, etc.)

Mesdames et Messieurs arrivant au terme de mon discours d'inauguration du 1^{er} tronçon équestre neuchâtelois, je vous remercie de votre attention, je vous souhaite beaucoup de plaisir parmi nous dans la poursuite de notre programme, et je tiens encore à remercier très vivement toute les personnes qui, par leur travail, leur dévouement et aussi celles qui par leur don ont permis de réaliser le Réseau Equestre Neuchâtelois.

Eric Haldimann

Président AREN